

Le mercredi 26 mai 2021

Chers parents, tuteurs et tutrices,

Encore cette année, le Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario offre la possibilité à ses élèves de l'élémentaire de s'inscrire à l'École publique virtuelle du CSPGNO. Ce mode de fonctionnement permet d'assurer l'isolement de vos enfants alors que nous continuons à suivre les avis de santé publique en matière de la pandémie de la COVID-19.

Tous les élèves qui désirent être à l'École virtuelle pour l'année scolaire 2021-2022 doivent s'inscrire à nouveau, même ceux et celles qui y étaient cette année. Avant de passer à l'inscription, voici quelques consignes importantes à considérer :

- Cette année, il n'y aura pas de période de transition offerte lors des bulletins ou des pauses scolaires. L'attente sera que les élèves inscrits à l'École virtuelle y demeurent pour l'année scolaire au complet.
- Les élèves de l'École virtuelle doivent avoir une école d'attache; c'est-à-dire qu'ils ou elles doivent être inscrits à une école du CSPGNO.
- Les élèves inscrits à l'École virtuelle doivent suivre des cours synchrones pour 180 minutes par jour en maternelle et en jardin ou pour 225 minutes par jour de la 1^{re} à la 8^e année. La charge totale de travail sera de 300 minutes par jour.
- Il est possible, pour les parents qui le désirent, de demander qu'un élève soit exempté de l'obligation de l'apprentissage synchrone. Ces élèves recevront l'équivalent de 300 minutes de travaux à compléter par jour sur la plateforme Google Classroom de l'école.
- La division des classes se fera selon le nombre d'élèves inscrits. Il est possible que certains cours soient à niveaux multiples. De plus, il est possible que des changements aux regroupements doivent être apportés en cours d'année, selon les circonstances.

Si vous êtes à l'aise avec les consignes présentées, nous vous invitons à remplir le [formulaire d'inscription électronique](#) avant le **11 juin 2021**. Si vous avez d'autres questions, nous vous invitons à communiquer avec moi à michel.page@cspgno.ca ou encore au 705 671-1533 poste 2207.



Michel Pagé
Surintendant de l'éducation